

Contrat de fourniture de l'électricité basse tension et /ou de gaz naturel basse pression n°.....

Entre les deux parties suivantes :

La Société tunisienne de l'électricité et du gaz, établissement public à caractère non-administratif, enregistrée au Registre national des entreprises sous le n° 005910D, dénommée ci-après « la **STEG** ».

District:.....Adresse :.....Téléphone :.....

D'une part,

Nom et prénom :.....Qualité : Propriétaire ☐ Locataire ☐ Occupant du local ☐
 Raison Sociale :.....Le Représentant légal :En sa qualité :.....
 N° du dossier/Référence (à mentionner ultérieurement sur la facture) :.....
 Numéro de la Carte d'identité nationale/ N° du Registre national des entreprises/ N° de passeport :.....Emis le :
 Adresse du local lieu de la fourniture :
 Adresse électronique :Numéro de téléphone fixe/mobile :
 Identité bancaire/postale pour les clients concernés par un prélèvement bancaire/postal :
 Adresse de correspondance :
 Dénommé ci-après « le **client** ».

D'autre part,

Conditions particulières

Nature de l'utilisation : Résidentielle ☐ Non résidentielle (Commerciale/Industrielle/Services) ☐ Agricole ☐
 Irrigation agricole ☐ Autre, à préciser :.....
 Type du compteur électrique : Monophasé ☐ Triphasé : ☐
 Puissance souscrite électricité :..... kVA
 Pression du gaz naturel de service : 21mbar ☐ 300mbar ☐
 Débit souscrit du gaz naturel : Th/H

À la demande du client, la STEG a accepté d'assurer l'alimentation de son local désigné ci-dessus en électricité et/ou en gaz naturel, conformément aux cahiers des charges relatifs à la distribution de l'énergie électrique et du gaz naturel, respectivement approuvés par les décrets n° 9 et n° 10 de l'année 1964 en date du 17 janvier 1964, tels que modifiés par les textes subséquents, et conformément aux données ci-dessus mentionnées relatives au client, aux devis de travaux dûment signés par celui-ci, ainsi qu'aux conditions générales figurant au verso du présent contrat.

Le présent contrat est établi en trois (3) exemplaires originaux, dont un exemplaire est remis au client pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à :
 Le :

Signature de la STEG

Signature du client

Précédée par la mention manuscrite « lu et approuvé »

(Cachet obligatoire pour les personnes morales)